

PROJET RÉFÉRENT

Stratégie de mobilité et modes actifs en ville



OBJET DE L'OPÉRATION

Accompagnement de la Ville de Saint-Brieuc dans la structuration de sa stratégie en faveur des mobilités actives et de l'accessibilité des espaces publics.

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

La Ville de Saint-Brieuc souhaite mieux structurer ses politiques en matière de **mobilités actives**, d'accessibilité et de partage des espaces publics, en s'appuyant sur les démarches et outils déjà existants : **Plan de Déplacements Urbains (PDU)**, schéma directeur cyclable, plan de circulation, hiérarchisation de la voirie et politique d'accessibilité.

Dans un contexte où les attentes des différents usagers peuvent être parfois divergentes (piétons, cyclistes, automobilistes ou personnes à mobilité réduite) la collectivité souhaite disposer d'une vision plus cohérente de ses politiques d'aménagement et améliorer leur articulation entre les différents services et partenaires.

Elle souhaite également préparer le lancement de son **Plan de Mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics (PAVE)**, prévu à partir de 2026, et mieux prendre en compte les enjeux réglementaires, techniques et organisationnels liés à l'accessibilité.

L'objectif est donc de bénéficier d'un accompagnement permettant :

- d'analyser les stratégies et documents existants ;
- de mieux articuler les politiques de mobilité, d'accessibilité et d'aménagement de l'espace public ;
- d'identifier les freins, les leviers et les bonnes pratiques ;
- d'acculturer les agents aux principes de partage de la voirie et de développement des modes actifs ;
- de favoriser le dialogue entre les services, les élus et les associations d'usagers ;
- de poser les bases méthodologiques et opérationnelles du futur **PAVE**.

CONTACT



relation-clients-paysdelaloire@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Gouvernance, planification et organisation des mobilités

LA RÉPONSE DU CEREMA

La mission confiée au Cerema visait à apporter une lecture globale des démarches engagées par la collectivité, à analyser les aménagements déjà réalisés, à identifier les points de convergence et de vigilance, et à poser les bases opérationnelles du futur **Plan de Mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics (PAVE)**, dont le lancement est envisagé en 2026.

L'étude a reposé sur une approche transversale des politiques publiques influençant l'aménagement des espaces publics de la ville : mobilités, gestion de l'eau, désimperméabilisation et éclairage. Elle a notamment permis de mettre en évidence la nécessité de mieux articuler les différents outils de planification existants et de consolider certaines thématiques, comme la mixité des usages et les enjeux juridiques.

Le Cerema a également accompagné la collectivité dans la montée en compétence de ses agents. Une journée de sensibilisation a notamment permis d'aborder les outils de partage de la voirie, les dispositifs de modération des vitesses, les aménagements cyclables et piétons ainsi que les enjeux d'accessibilité. Cette approche a été complétée par des visites de terrain permettant d'observer concrètement les difficultés rencontrées par les usagers et les gestionnaires.

En tant que **tiers de confiance**, le Cerema a également joué un rôle dans la mise en dialogue des acteurs du territoire. Des ateliers de co-construction ont permis de travailler sur la gouvernance, le partage des compétences, les ressources disponibles et les conditions d'amélioration des futurs projets d'aménagement.

La démarche a enfin permis de préparer concrètement le futur PAVE. Le Cerema a accompagné la collectivité dans la définition du cadre de la démarche et a prévu une relecture du **Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)** destiné au lancement du marché. À l'issue de la mission, la Ville dispose ainsi d'une meilleure vision des leviers à mobiliser pour structurer sa politique de mobilités actives et d'accessibilité, ainsi que d'éléments méthodologiques pour poursuivre ses projets d'aménagement et préparer son futur PAVE.

LE CLIENT / PARTENAIRE PILOTE DU PROJET

Saint-Brieuc Armor Agglomération

LE CALENDRIER

Septembre 2025 à Septembre 2026

Direction territoriale Ouest
Pierre LE-BOURHIS Directeur du département Mobilités et Infrastructures - pierre.le-bourhis@cerema.fr
Cecile SZYMANSKI - Cheffe de projet modes actifs et sécurité des déplacements - cecile.szymanski@cerema.fr
Aurelie DUBONDIN - Cheffe de projet mobilités et sécurité des déplacements - aurelie.duboudin@cerema.fr